



Installations sportives utilisées par l'ESCO

Les installations sportives stade et bâtiment appartiennent à la commune d'Echenevex, l'ESCO a le privilège d'en bénéficier, à la condition de les préserver et maintenir en état.

La buvette fait partie de cela.

### **Buts de la buvette:**

- 1 Finances du club
- 2 Cohésion des membres (foyer) –Dirigeants, Educateurs, joueurs.
- 3 Réception des équipes
- 4 Réception du public (spectateurs)

### **LOI**

*Les buvettes temporaires dans une enceinte sportive s'écartent des limites imposées aux autres buvettes sur 2 points :*

- *la vente de boissons appartenant au groupe 3 de la classification officielle des boissons est autorisée,*
- *le nombre d'autorisations est de 10 par an.*

### **La buvette ne peut fonctionner sans le respect de certaines règles.**

Ce respect permet aussi de **respecter la ou les personnes chargées de gérer ou tenir la buvette:**

Notamment : l'approvisionnement, la gestion des finances (caisse buvette), la ou les personnes inscrites bénévolement pour tenir la buvette.

## **Horaires d'ouvertures**

### **Week-end de matchs:**

Samedi 9h00 → 23h00

Dimanche 9h00 → 19h00

### **Hors Week-End**



## **Jours d'entrainement**

**sur demande expresse auprès de Michel ou Roger**

**(en période de beau temps à l'extérieur, pas dans la buvette)**

**Un(e) responsable désigné(e)**

**23h00 maximum**

Les boissons et toutes collations doivent :

**soit être fournies par les joueurs(euses),**

**ou**

**si prisent dans la buvette elles doivent être payées, pas de consommation gratuitement fournie par le club.**

**De plus Roger doit être informé de ce qui a été pris pour le réapprovisionnement.**

**Dans tous les cas la buvette doit être rendue propre et toute vaisselle (pichets, verres) lavée, essuyée et rangée, les poubelles vidées même si les joueurs(euses) apportent leurs boissons.**

**Pour le responsable désigné** (respect du règlement et engage sa responsabilité vis-à-vis du comité)

**Exceptions** : sur demande express au comité par l'intermédiaire des mails [michel.folco@orange.fr](mailto:michel.folco@orange.fr) ; [roger.boutherre@orange.fr](mailto:roger.boutherre@orange.fr) ;



## Règlement intérieur (Devoirs)

### Chaque équipe qui utilise la buvette doit respecter le règlement ci-dessous

Informez le responsable de l'approvisionnement (Roger) au préalable (avant le mercredi) pour l'intendance (approvisionnement, boissons etc...)

Informez le responsable de l'approvisionnement (Roger) après la tenue de la buvette du nombre de fûts utilisés (réapprovisionnement)

Le week-end réapprovisionnez les tiroirs de boissons après chaque tenue de buvette

### Après chaque utilisation de la buvette

Nettoyez la salle (tables, chaises, parterre (balais et **serpillère**))

Dans le placard de la buvette il y a aspirateur, balais et serpillère.

Sous les étagères à droite de l'entrée il y a sacs à poubelles et produit pour le sol.

Nettoyez et essuyez le matériel (Tireuse, bacs, cuisinière, cuisine, verres, pots ...etc...)

**Aucun verre ou pot ne doit trainer** tout doit être rangé

Videz les bacs à marc de café (pas dans les éviers) et remplissez d'eau les cafetières à la fin du service.

Videz le lave-vaisselle et l'arrêtez

Vérifiez qu'il n'y ait **pas de canettes ou de bouteilles plastique dans les poubelles de ménage** avant d'enlever les sacs de poubelles et les remplacer par de nouveaux sacs.

Mettez les sacs de poubelle ménage dans le container extérieur du ménage.

Ce container est vidé par les employés municipaux.

Les canettes et bouteilles plastique ont un container extérieur spécifique marron (c'est marqué dessus).

Mettez les cartons (Pizza, carton de vin etc...) dans le Bac prévu à cet effet (c'est marqué dessus) et ouvrez les cartons.

Les poubelles de cartons, verres, plastique et canettes doivent être vidées par ceux ou celles qui les remplissent.

Bien vérifiez la fermeture de toutes les portes (vestiaires inclus y/c les portes arrière des vestiaires et les portes d'accès au terrain du haut et du terrain lui-même)

**Pas de "sous...sous" pas de "glou... glou..."** (Qui veut boire doit payer, pas de crédit)

*Attention à l'alcool (la loi dit que la bière n'est qu'une tolérance, et que le président est responsable en cas d'incident")*

**PS: lorsqu'il y a des personnes qui tiennent la buvette personne ne doit passer derrière le comptoir pour se servir.**



## Ouverture des installations:

Serrure à code pour le portail d'entrée dans le stade

*(le code devrait être changé tous les mois)*

**Boîtier sécurisé et codé pour obtenir les clés niveau 1 et la petite clé**

*(le code devrait être changé tous les mois)*

**Chaque personne qui prendra ces clés dans le boîtier devra les remettre immédiatement après utilisation et refermer le boîtier.**

***Personne ne doit garder les clés avec lui.***

**En aucun cas les codes doivent être communiqués à qui que ce soit !**

Clé Niveau 1            Installations sportives + vestiaires **sera dans le boîtier sécurisé**

Clé Niveau 2            Installations sportives + vestiaires+ local buvette et cuisine  
**éducateurs responsable de niveau**

Clé Niveau 3            Installations sportives + vestiaires+ local buvette et cuisine, local  
intendance, local équipements (buanderie)

**Michel, Roger, Christian, Ioulou, responsable vétérans**

Pass                      Tous les accès, **commune**

Les locaux servant à l'intendance et équipements sont sous la responsabilité du responsable de l'intendance, et ne peuvent être accessibles que sur demande préalable.

La buvette sera accessible avec une clé donnant accès aux vestiaires, à la salle buvette et cuisine seulement par les responsables de niveau s'il y a assez de clés

Comme il n'y a pas assez de clés d'accès niveau 2 voire 3, Il ne faudra **pas fermer à clé la porte** côté du bureau qui donne dans la buvette et la porte de la cuisine le **vendredi soir et le samedi soir**, en attendant une autre solution.



### **Buvette pour le foot à 11 (A partir de U15)**

**Assiette de charcuterie, fromage et pain**

**Boissons: sirop en pichet et à partir de U18 possibilité de bière et limonade.**

Il serait bien que des parents puissent tenir la buvette lors des matchs, car il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles du club, lesquels sont déjà sursollicités, il faudra alors laisser ouverte la porte côté du bureau qui donne dans la buvette et la porte de la cuisine le **vendredi soir et le samedi soir**.

Si le responsable de l'approvisionnement (Roger) a été prévenu dans les règles (mercredi au plus tard), une collation est prévue pour chaque match.

### **Buvette pour l'école de foot (u6 à U13)**

**Pains au chocolat se trouvent dans la cuisine, et sirop en pichet. (jusqu'à U13)**

Il serait bien que des parents puissent tenir la buvette lors des plateaux et matchs, car il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles du club, lesquels sont déjà sursollicités, il faudra alors laisser ouverte la porte côté du bureau qui donne dans la buvette et la porte de la cuisine le **vendredi soir et le samedi soir**.

Si le responsable de l'approvisionnement (**Roger**) a été prévenu dans les règles (**mercredi au plus tard**), une collation est prévue pour chaque plateau/match.